

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 FEVRIER 2017

### **Participants :**

Présents : M. Begnis, Danten, Chambrial, Gallot, Haziza.  
Mmes. Anders, Garrec, Hamzaoui-Essoussi, Kamblé, Marcil.  
Excusés : Mme Montrat, Proucelle, M. Ravenscroft, Sauvé.  
Invités : M. Portal

La séance est ouverte à 17 h 16 par Mme KAMBLÉ.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

*Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté. (Proposée : Mme Hamzaoui; Appuyée : M. Gallot)*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

### **2. Conflit d'intérêts**

Il n'y a pas de conflit d'intérêts.

### **3. Présentation du Directeur informatique, Michel PORTAL**

Les chiffres :

- 199 ordinateurs de bureau, dont 10 macs
- 12 ordinateurs portables, dont 5 macs
- 62 projecteurs, dont 13 interactifs et 13 TBI
- 591 iPad gérés, dont 102 en Chariots, 74 profs, 77 élèves aux élèves de CM2
- 16 imprimantes, 8 partagées, 7 individuelles
- Serveurs

Il est mieux pour nous de continuer de fournir les iPad aux élèves, mais c'est un gage de sécurité pour les enseignants. Cet outil est mieux contrôlé si l'établissement est propriétaire. Si un iPad vient de



l'extérieur, on ne peut pas tout contrôler, et ça peut entraîner certaines dérives. Si on est propriétaire de l'iPad, la main mise qu'on a sur l'outil est plus importante. L'élève a peu de loisirs d'utiliser l'iPad comme il veut. On veut que l'usage de l'iPad devienne une réflexion pour l'élève avec moins de restrictions.

Apparition des appareils portables pour les enseignants. Longtemps, le parc informatique a été sur des appareils fixes, mais aujourd'hui, les enseignants ont besoin de mobilité. Le schéma actuel n'est plus approprié pour nos collègues. Un ordinateur mobile permettra à l'enseignant une autre façon de travailler.

## Bilan du CI pour l'emploi

Alexandre Émard, le technicien, est chargé du premier niveau d'intervention auprès des utilisateurs.

Voici un éventail de ses activités :

- Assistances aux utilisateurs, dépanner les machines, et les appareils audiovisuels
- Installation des matériels multimédia dans les salles de classe
- Vérification des vidéoprojecteurs
- Suivi des mises à jour des applications et des OS machines
- Nettoyage et rangement des espaces de travail et auditorium
- Entretien plus approfondi

Arrivée de M. Begnis à 17 h 50.

## Contrats en cours :

- Location des ordinateurs de bureau : contrat de 36 mois qui vient à sa fin en juillet, pour 144 machines au coût de 29 560 \$, payable par trimestre.
- Location des iPad : contrat de 36 mois de septembre 2016, avec un montant de location annuelle de 116 810 \$, 38 803 \$ payable tous les mois
- Location des copieurs : début du contrat en juin 2016, avec un coût annuel de 35 128 \$
- MDM gestion des iPad : montant du contrat de 10 694 \$, avec un coût de renouvellement annuel de 10 800 \$, dépend du nombre d'appareils gérés et la durée du contrat. La date de renouvellement du contrat est en avril 2016.



- Garantie et support des bornes WiFi Aruba : coût annuel de 2 300 \$ (3 500 \$ en 2016). Début du contrat était en août 2015 pour 36 mois.
- Fournisseur Internet : coût annuel 8 940 \$ (27 000 \$ avant) avec un début de contrat en août 2016 pour 36 mois. C'est un nouveau fournisseur qui donne entièrement satisfaction.
- Licences OS (servers/workstation) et Office pour un coût annuel de 10 235 \$ (avant 11 700 \$) avec la fin du contrat le 31 décembre 2017 (contrat annuel).

## Audit 2016 – recommandations

1. L'infrastructure au niveau des serveurs et du stockage doit être renouvelée dès que possible, celle-ci étant âgée et présentant de multiples risques : installation et migration effectuée en juillet 2016. L'environnement de virtualisation est désormais VMWare. Un peu plus cher, mais bien plus efficace. C'est un système plus stable qui correspond bien à nos besoins.
2. S'assurer du retrait de tous les serveurs
3. Revoir la pertinence des tableaux numériques (TNI ou TBI) afin de les remplacer possiblement par des vidéoprojecteurs lors de leur renouvellement : le TNI a probablement ses meilleures heures derrière lui, car la plupart des enseignants basculent sur les iPads car c'est plus interactif pour tous les élèves, plutôt qu'une seule personne qui utilise l'interactivité. L'enseignant doit y investir beaucoup de temps de préparation. Un TBI restreint également la projection.
4. Procéder au renouvellement des vidéoprojecteurs en fin de vie : cette démarche a débuté l'année précédente. Cette année, cela représente le remplacement de vidéos de 15 salles. On parle d'un renouvellement du matériel tous les 5 ans. Ce sont des appareils qui sont allumés en permanence.
5. Retirer les imprimantes du réseau, et ne permettre l'impression que sur les copieurs sous contrat de service. C'est fait.
6. Étudier la pertinence de renouveler la présence de postes de travail fixes en salles de classe, plutôt que le prêt d'ordinateurs portables aux enseignants, ce qui pourrait comporter plusieurs avantages. Revoir, par la même occasion, le choix de 76.



7. Au niveau des contrats de location (postes de travail et tablettes iPad), les termes sont relativement courts et il ne nous semble pas que le Lycée rentabilise complètement ces investissements. Il faudrait voir si un terme légèrement plus long pourrait présenter une économie intéressante tout en ne gênant pas les utilisateurs du Lycée; nous envisageons de faire de prochaines locations d'ordinateurs sur 4 ans...

On devrait envisager la possibilité de proposer aux membres de la corporation de racheter les machines – il faut demander au fournisseur s'il y a des restrictions au niveau de l'achat et la revente.

8. Évaluer la pertinence de laboratoires informatiques fixes dans la mesure où le Lycée accroît le nombre de tablettes électroniques rendues disponibles aux usagers; Les élèves du CM1 à la 4e et bientôt à la 3e ont accès à un iPad.

9. S'assurer que les sauvegardes fiables et régulières sont en place, qu'il y ait changement de l'infrastructure ou non. Actuellement, ce point est déficient et présente un risque élevé. Cela a été résolu en fin d'automne avec l'achat du logiciel de sauvegarde Veeam.

10. Voir si d'autres fournisseurs de plateformes administratives offrent leur solution en mode « hébergé », comme c'est le cas pour ProNote, et ce qui pourrait présenter des économies importantes au niveau des choix éventuels relativement à l'infrastructure serveur; la suite de gestion Cobra serait le seul candidat. Pour le moment, le coût d'hébergement local pour cette plateforme est négligeable. En effet, les serveurs sont peu sollicités en raison du faible nombre d'utilisateurs. Enfin, en renouvelant les serveurs, nous avons gagné en stabilité.

11. Surveiller de près l'évolution de la charge sur le réseau informatique, afin d'évaluer lorsqu'un renouvellement des équipements réseau sera nécessaire (ce ne l'est pas pour l'instant). Le changement de prestataire d'accès internet me permet d'avoir un suivi plus précis de notre utilisation de la bande passante. On est encore loin du budget provisionné précédemment.

12. Éviter, dans la mesure du possible, de faire l'acquisition de matériel informatique usagé, dont...

13. Revoir les règles de sécurité au niveau du pare-feu afin de renforcer la sécurité entre les différents réseaux virtuels; Changements effectués en mars 2016. Les règles dont il est question ici



étaient des règles auto générées par le pare-feu, qui affectaient les échanges entre certains réseaux internes.

14. S'assurer de désactiver les comptes d'utilisateurs des gens qui ne sont plus à l'emploi : ce point est difficile à maintenir. On pense rarement à m'avertir quand un contrat d'un remplaçant ou d'un intérimaire se termine.

15. Mettre en place un calendrier de maintenance qui saura détailler les tâches périodiques qui ne doivent pas être oubliées : le calendrier demandé est un document formalisé qui est affiché dans les salles de serveurs. Il a été mis en place depuis le début des vacances d'été.

16. S'assurer que la salle de serveur principale, de même que les salles télécoms de plus grande envergure soient munies d'un système UPS pour le traitement du courant électrique et la continuité en cas de panne électrique. S'assurer aussi que la climatisation et la ventilation sont adéquates.

17. Évaluer la pertinence du logiciel DeepFreeze par rapport à son coût annuel : sans objet. DeepFreeze n'est plus utilisé au Lycée depuis plus de 2 ans.

18. Mettre au point un plan de développement professionnel pour les employés du service IT.

19. Revoir le contrat du lien internet par fibre optique afin de profiter d'une tarification plus agressive et économique : le nouveau contrat coût le tiers du précédent. Pour l'exercice comptable en cours, l'économie va servir à moderniser le réseau.

20. Poursuivre la réflexion entamée dans le cadre de cet audit afin de vous assurer que les décisions prises pour le service TI auront toujours comme but ultime, même indirectement, de contribuer à l'amélioration de l'apprentissage...

Que choisir pour remplacer les ordinateurs fixes Lenovo?

Des portables pour les enseignants ou des postes fixes dans les salles de classe? Des portables et pour les raisons suivantes :

- Efficacité accrue des réseaux sans fil



- Gain de temps en ouverture de session par exemple et gain de confort
- Proximité des documents à utiliser en classe
- Bureau vraiment itinérant
- Gain en efficacité et probablement en satisfaction pour l'équipe enseignante

Que choisir pour remplacer les ordinateurs fixes?

Mac ou Windows? Windows pour les raisons suivantes :

- Coûts des ordinateurs Mac qui sont bien plus élevés qu'un PC
- L'intégration des Mac dans notre environnement est problématique. Il faut des compétences accrues en informatique pour pouvoir utiliser les ressources du réseau
- Windows sera plus facile à maintenir à distance.

Scénario envisagé :

- 88 portables dédiés aux enseignants (10 de remplacement bris, remplaçants), inclus Mme Vézina;
- 7 portables pour les directeurs
- 1 chariot de 20 portables pour la salle 107
- 1 chariot de portables pour l'HG au lieu de la salle 201
- 18 postes fixes pour l'administration, et PVF, techniciens de labos

Les membres de la corporation discutent de l'avenir de la technologie dans l'environnement éducatif. On évoque la nécessité future d'un techno-pédagogue, pour faire le lien entre la technologie et la pédagogie.

#### **4. Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2016**

*Proposition : Que le procès-verbal du 14 décembre 2016 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : M. Haziza; Appuyée : Mme Marcil)*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*



## 5. Rapport de la présidente

a. Le comité exécutif s'est réuni le 8 février. Il a traité des sujets suivants :

- i. Le prêt : Dans le rapport du trésorier, le CA aura une mise à jour sur le prêt que le lycée cherche.
  - ii. Le plan stratégique : Une décision a été prise de présenter le plan stratégique au CA pour validation lors de la rencontre du 15 février, car il y avait des commentaires importants. Le comité exécutif souhaite que tous les administrateurs aient l'occasion de faire partie de la discussion.
  - iii. Les frais de scolarité : La direction avec le trésorier a commencé à étudier des scénarios différents. Une décision a été prise de demander au comité finances de regarder des divers scénarios afin de proposer une augmentation au CA.
  - iv. La convention de mandat : La direction a expliqué que l'AEFE a contacté le lycée pour lui demander de signer la convention de mandat, qui est expliquée en détail dans le rapport du proviseur. Il est important de noter que signer cette convention ne présente aucun risque financier à l'établissement, car l'AEFE paie les voyages des personnels expatriés. En effet, il est possible que la relation entre l'AEFE et le lycée qui est déjà excellente s'améliore. Le lycée pourrait avoir le potentiel de bénéficier de cette convention.
- b. Les activités parascolaires : Le proviseur, le trésorier et la présidente vont rencontrer l'APELC le 16 février pour discuter de la mission de l'APELC. L'APELC ne semble pas avoir des ressources pour offrir assez d'activités parascolaires aux familles. Donc, on a l'occasion de présenter un objectif de notre plan stratégique qui nous permettra de mener ces activités en ayant un personnel embauché par le lycée pour s'en occuper, et des activités menées par des professionnels.
- c. La campagne majeure de financement : Dans le rapport du trésorier, le CA aura une mise à jour pour la campagne. Un personnel a été recruté pour 400 h de travail jusqu'au 30 juin. Le proviseur et la présidente vont rencontrer Mme Morin de BNP le 16 février pour une formation sur le recrutement des membres des divers comités.



# Lycée Claudel



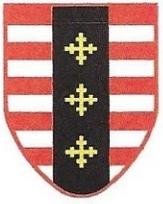
d. La Fondation : L'AGA de la Fondation a eu lieu le 7 février. La présidente de la Fondation, Carole St Louis a fait un rapport. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



# Lycée Claudel



[Redacted text block]



# Lycée Claudel



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

[Redacted text block]





# Lycée Claudel



Beaucoup d'événements et d'activités se sont déroulées au lycée ces deux derniers mois, que je vous invite à découvrir régulièrement sur le site du lycée. Entre autres, le spectacle de Noël des maternelles, la Journée et soirée latines, la semaine solidaire organisée par les Terminales, les camps, Ambassadeurs en Herbe (finale établissement), les tournois de débat, les matchs d'improvisation, le théâtre à New York, la journée contre l'intimidation, l'enregistrement de notre nouvel hymne « un pas en avant... », etc.

Un conseil d'école s'est tenu le 8 février. Un Conseil d'établissement aura lieu début mars, lors duquel le calendrier scolaire 2017-2018 sera discuté et voté pour être soumis ensuite à l'approbation de l'AEFE.

Baccalauréat blanc : du 13 au 17 février Concours général : en mars

Journée Portes Ouvertes 2017 : elle aura lieu le samedi 4 mars entre 9 h et 12 h. Les membres du CA sont invités à venir accueillir avec nous les visiteurs, que nous espérons nombreux.

## 2- Santé et Sécurité

Le CMSST, comité santé et sécurité au travail, se réunira le mardi 14 février.

À l'ordre du jour entre autres, le rapport sur la qualité de l'air, en particulier à la maternelle au « basement » et dans les laboratoires de sciences, comme suite aux tests qui ont été faits début janvier. La présence de particules d'amiante n'a pas été relevée dans les espaces testés.

Des tests complémentaires seront effectués pendant les congés d'hiver, afin de mesurer la qualité de l'air après l'installation des deux nouvelles armoires ventilées dans le laboratoire de sciences et la non utilisation de produits de décapage et de cirage des sols pendant les prochains congés.

## 3- Communication – nouveau site web pour le lycée

Le travail se poursuit avec l'entreprise Kaboom. Lucie Rhéaume, directrice du développement et de la communication est chargée du suivi de ce dossier.



## 4- RH

### Équité salariale – processus en cours

À la demande de l'AEFO, syndicat local des employés, un processus d'évaluation des postes locaux est engagé depuis la rentrée. Il s'agit dans cet exercice de vérifier que les femmes sont rémunérées comme les hommes à tâches égales. La loi exige cette évaluation, qui n'a jamais été faite dans l'établissement auparavant. Des réunions régulières depuis la rentrée de septembre vont permettre de mettre en place un protocole de cotation des postes.

Nicolas Chambrial participe à toutes les réunions, représentant l'employeur. Une fois le travail terminé, une présentation sera faite au CA, ainsi que les éventuelles incidences financières, s'il y en a.

CCPL1 et 2 : commission consultative paritaire locale pour le 1er et le 2d degré (postes de résidents)  
Les commissions seront réunies le 10 mars au matin au Lycée Claudel. Plus de 800 candidatures sont à traiter sur le Canada pour seulement quelques postes à pourvoir.

Un contrat de service pour 400 heures jusqu'en juin a été conclu avec la personne chargée d'assurer les suivis et l'organisation administrative de la levée de fonds en relation avec BNP et Lucie Rhéaume.

## 5- Contrat de mandat avec l'AEFE

Dans le cadre de la « déconcentration » de certains de ses services, l'AEFE sollicite le Lycée Claudel pour la gestion en direct de tous les voyages des personnels expatriés de la zone Amérique du Nord. Jusqu'à présent, cette déconcentration n'a été mise en place que dans des établissements en gestion directe (EGD) dans le monde. L'AEFE souhaite élargir ce dispositif et expérimenter le dispositif dans un établissement conventionné. Il s'agira pour le Chef d'établissement et le DAF du Lycée Claudel de gérer les voyages pris financièrement en charge par l'AEFE pour la quarantaine de personnels expatriés de la zone Amérique du Nord (congés administratifs, déplacements sur ordre, convocations à des séminaires, concours ou entretiens).

Il n'y a aucun enjeu financier pour le Lycée Claudel, puisque c'est l'AEFE qui abonde un compte réservé à cette gestion et que les recettes et dépenses sont affectées.

La déconcentration des voyages permettra aux personnels concernés une plus grande proximité pour établir leurs demandes et constituera certainement une économie potentielle pour l'AEFE, dans un



contexte budgétaire plus contraint, car étant sur le territoire, nous pourrions obtenir des tarifs de voyages sans doute plus favorables.

Cette demande de l'AEFE témoigne évidemment de la confiance que l'AEFE a dans son partenariat avec le lycée Claudel, et la capacité de ses personnels AEFE à prendre en charge cette nouvelle mission. Je ne peux qu'engager le CA à accepter ce contrat.

*Proposition : Le C.A. en date DU 1ER mars 2017 délègue au Directeur Administratif et Financier (« DAF ») du Lycée Claudel et le Chef d'établissement, qui l'acceptent, la responsabilité de l'ensemble des opérations de gestion (dépenses et recettes) sur le budget annexe de la Convention de mandat relative à la déconcentration de voyages et autorise la Présidente à signer ladite Convention.*

*(Proposée : Mme Anders; Appuyée : M. Danten).*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

## 6- Campagne de réinscriptions et levée de fonds

La campagne de réinscriptions va débiter dès les frais de scolarité votés.

BNP suggère fortement de demander à chaque famille de verser un don de 250 \$, faute de quoi nous ne serions pas en mesure d'atteindre notre objectif selon eux.

Après recherche, certains établissements pratiquent ainsi pour abonder leur fonds d'investissement.

*Proposition : Le Conseil d'administration accepte que figure sur le formulaire d'inscription une contribution de 250 \$ pour financer les travaux de ventilation.*

*(Proposée : Mme Marcil; Appuyée : M. Haziza)*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

## 7- Gestion des manuels scolaires et fournitures pour la rentrée 2017

Nous devons trouver une solution pour nos familles pour la rentrée, la Librairie du Centre ne souhaitant pas poursuivre son partenariat avec nous. Nos investigations auprès des autres éventuels partenaires locaux n'avaient pas donné satisfaction voici deux ans et je ne souhaite pas perdre du temps précieux à les relancer.



Nous étudions en ce moment la possibilité de travailler avec l'entreprise Cuffay en France, qui a déjà de nombreux contrats avec des écoles du réseau en AN, pour lesquelles ils assurent l'approvisionnement en manuels scolaires et fournitures scolaires de manière très satisfaisante. Nous travaillons déjà avec eux pour les fournitures et sommes très satisfaits de leurs services.

Pour mémoire, nous avons reçu les responsables de cette entreprise lors de l'appel d'offres il y a deux ans, mais avons souhaité donner au final la préférence à un fournisseur local.

*Proposition : Le Conseil d'administration donne le mandat au Chef d'établissement de négocier une proposition de contrat pour les manuels et fournitures scolaires pour l'année scolaire 2017-18 avec l'entreprise Cuffay en France.*

*(Proposée : Mme Anders; Appuyée : M. Danten)*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

## 7. Rapport du Trésorier

### a. Présentation des états financiers

Il n'y a pas de surprises. On a récupéré du Cash-Flow. Sur les situations de dépenses engagées, on est en avance sur les salaires, mais c'est normal, car on a une rencontre en mars sur le reclassement des personnels non-enseignant.

Si le taux de change se maintient, on sera en amélioration sur nos prévisions budgétaires.

Il y a des petites créances qui restent en suspens depuis très longtemps. Il faudra les passer en créances non-recouvrables.

### b. Le prêt

Rencontre avec BMO, et en parallèle une nouvelle offre de TD Canada Trust (qui propose une réduction du taux de 0.1 %).



La présidente demande qu'un tableau comparatif des différentes propositions soit préparé. Le DAF confirme qu'il présentera ce tableau au C.A. avant de prendre une décision.

Le DAF propose de faire évaluer les différentes propositions par un cabinet d'audit. Un membre mentionne qu'il serait utile d'aller tester un nouveau cabinet comptable.

c. Équité salariale

18 postes ont été évalués, il en reste 7 à faire. Vers la mi-mars, on aura terminé l'évaluation des postes et ensuite il faudra faire des évaluations et les calculs. On ne sait pas du tout ce que ça a donné.

d. Frais de scolarité

On suppose une augmentation globale de 2 %, à laquelle il faut également ajouter les éléments suivants : on envisage 2 embauches, des heures supplémentaires, l'augmentation des frais d'assurance, le rattrapage des salaires pour le matériel non-enseignant, le taux de change, le leasing du matériel informatique, etc.

Le résultat est ce qui permet en une année de capitaliser, des biens supérieurs à 1 000 \$. Sur une année, ce qu'on dépense ne doit pas dépasser ce résultat – ou alors on puise sur les réserves.

Si on regarde le fonds de roulement depuis 2009, on a une amélioration significative. En 2009, on a un résultat de – 4 481 530,47 \$ et en 2017, on serait à priori à 266 731,34 \$, ce qui ne constitue pas les réserves nécessaires pour financer une urgence.

On propose un régime d'augmentation variable par niveau. Plusieurs hypothèses sont étudiées.  
*Proposition : Que le C.A. approuve l'augmentation des frais de scolarité d'une moyenne de 4,06 %.*  
*(Proposée : M. Danten; Appuyée : Mme Anders)*  
*Proposition adoptée à l'unanimité.*



# Lycée Claudel



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## 8. Clôture de la séance

*Proposition : Que le Conseil lève la séance à 22 h 50.*

*(Proposée : Mme Anders; Appuyée : M. Haziza)*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : mercredi 22 mars 2017.

  
La présidente  
Sangita KAMBLÉ

  
La secrétaire  
Katrina ANDERS